Depuis 1994, peu de recherches ont été menées sur la dimension proprement matérielle de la mémoire du génocide commis contre les Tutsi, et sur la fonction qu'y assument les restes humains. Pourtant, plusieurs musées et d'innombrables mémoriaux sont au cœur de la politique commémorative menée depuis vingt ans par l'Etat rwandais. Et au sein des sites du souvenir, les restes des victimes du génocide sont fréquemment inhumés, voire présentés aux yeux du public.

La conservation et l'exposition de corps ou de restes humains, telle qu'elle est pratiquée au Rwanda, n'est pas un cas unique. Une telle situation se retrouve également au Cambodge. L'ampleur des génocides introduit à chaque fois une dimension singulière à ces pratiques. Et si au Cambodge, cette situation repose plutôt sur des logiques d'ordre religieux, au Rwanda l'exposition des restes humains relève clairement de politiques publiques centralisées. Comment alors, s'est organisé le traitement funéraire des victimes du génocide commis contre les Tutsi, à l'échelle d'un pays tout entier ? Avec quels moyens et à partir de quelles expertises ont été mises en place les pratiques de conservation et d'exposition des corps au Rwanda ? Vingt ans après la fin du génocide, les choix effectués en 1994 font-ils la preuve de leur efficacité et de leur pérennité ?

L'objectif de cette journée d'études organisée par le programme de recherche Corpses of Mass Violence and Genocide, le Laboratoire IRIS, le CESPRA et le département d'histoire de l'ULB, est de questionner le processus de patrimonialisation des restes humains du génocide au Rwanda depuis 1994, en s'interrogeant sur les traces matérielles de l'expérience de la violence extrême. Acteurs de terrain, historiens et anthropologues tenteront au cours de cette journée de saisir les spécificités du cas rwandais en ce qui concerne la question du traitement muséographique et patrimonial des corps.

Avec la participation de : Elisabeth Anstett (CNRS-Iris, CORPSES), Elisabeth Claverie (CNRS-GSPM), Hélène Dumas (EHESS-CESPRA), Philibert Gakwenzire (ULB), Louis Kanamugire, Sidi N'Diaye (ISP-Nanterre), Rémi Korman (EHESS-CESPRA), Martin Muhoza (CNLG), Florence Rasmont (ULB), Ornella Rovetta (ULB).

(DÉ)MONTRER LE GÉNOCIDE

La patrimonialisation des restes humains au Rwanda (1994 – 2014)

> Jeudi 2 octobre 2014 9h-18h

> > **EHESS**

Salle 005 190 av. de France 75013 Paris







ACCUEIL

ELISABETH ANSTETT (CNRS-Iris / Programme *Corpses*)

RÉMI KORMAN (EHESS-CESPRA) HÉLÈNE DUMAS (EHESS-CESPRA)

PREMIÈRE PARTIE (9H30-11H00)

1994: CHERCHER LES CORPS

LOUIS KANAMUGIRE (Responsable au Rwanda de la Commission Mémorial du génocide et des massacres de 1995-2001)

« Après le génocide »

PHILIBERT GAKWENZIRE (ULB)

« Les corps disparus : le cas du Lac Muhazi »

Discussion animée par ELISABETH ANSTETT (CNRS-Iris)

PAUSE CAFÉ

DEUXIÈME PARTIE (11H30-13H00)

1994 : ENQUÊTER SUR LE GÉNOCIDE

HÉLÈNE DUMAS (EHESS-CESPRA)

« La preuve par les corps. Expertise médico-légale et justice pénale internationale »

ORNELLA ROVETTA (ULB)

« Les enquêtes médico-légales au TPIR »

Discussion animée par ELISABETH CLAVERIE (CNRS-GSPM)

PAUSE DÉJEUNER

TROISIÈME PARTIE (14H00-15H30)

2014 : CONSERVER LES PREUVES VINGT ANS APRÈS LE GÉNOCIDE

MARTIN MUHOZA (CNLG)

« Le rôle de la CNLG dans la conservation des restes humains »

FLORENCE RASMONT (ULB)

« Inhumer/Exhumer les corps »

Discussion animée par SIDI N'DIAYE (ISP-Nanterre)

PAUSE CAFÉ

QUATRIÈME PARTIE (16H00-17H30)

PROJECTION ET DISCUSSION D'EXTRAITS DE FILMS DOCUMENTAIRES

Table-ronde animée par RÉMI KORMAN (EHESS-CESPRA) Synthèse de la journée